Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 056-215601105-20260402-12_2026-DE

République Française
Département MORBIHAN
Commune de LIGNOL

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 02/04/2026

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
15	15	15

Vote
A l'unanimité
Pour : 15 Contre : 0 Abstention : 0

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture
Le : 09/04/2026
Et Publication ou notification du : 09/04/2026

L'an 2026, le 2 Avril à 19:30, le Conseil Municipal de la Commune de LIGNOL s'est réuni à la Salle du conseil, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur BOUKANDJA Laurent, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives de synthèse ont été transmises par écrit aux conseillers municipaux le 27/03/2026. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 27/03/2026.

Présents : M. BOUKANDJA Laurent, Maire, Mmes : BELLEC Yolande, CHOLEY Sylvianne, GUESNEY Sébastien, HATOUM Adélie, LE BARTZ Martine, SIMON Nicole, WILLERY Jessica, Melles : BOUËDEC Vincianne, LE YAOUANQ Carole, MM : DELCOURT Xavier, HEMONIC Vincent, LE HYARIC Patrick, PHILIPPE Adrien, PHILIPPE Laurent

A été nommée secrétaire : Mme LE BARTZ Martine

12_2026 – Désignation des délégués représentant la commune

Monsieur le Maire informe les membres du conseil Municipal, qu'il convient de désigner les délégués et représentants à divers syndicats et autres organismes.

Monsieur le Maire précise qu'au 1er janvier 2021, le syndicat mixte Blavet Scorff Ellé-Isole-Laïta (SMBSEIL) a été créé, par fusion de 3 syndicats préexistants : syndicat mixte du SAGE Blavet (SMSB), syndicat du bassin du Scorff (SBS) et syndicat mixte Ellé-Isole-Laïta (SMEIL). Ainsi il n'y a plus lieu de désigner de représentants communaux. Les délégués sont désignés à l'échelle des intercommunalités membres et de la Région Bretagne.

D'autres délégués ou référents seront susceptibles d'être désignés au cours du mandat en fonction des sollicitations des organismes extérieurs.

Après discussion, il est proposé de désigner les personnes suivantes :

Roi Morvan Communauté
2 délégués titulaires : - Laurent Boukandja
- Martine Le Bartz

Sivom Canton de Guémené sur Scorff (Portage des repas à domicile / Centre d'Incendie et de Secours)
2 délégués titulaires : - Laurent Boukandja
- Laurent Philippe

Syndicat Mixte Morbihan Energies :
2 délégués titulaires : - Laurent Boukandja
- Carole Le Yaouanq

Envoyé en préfecture le 09/04/2026
Reçu en préfecture le 09/04/2026
Publié le
ID : 056-215601105-20260402-12_2026-DE

Correspondant « Défense » :
- Laurent Boukandja

Référent « sécurité routière »
- Vincent Hémonic

Référent « CNAS »
- Vincent Hémonic

Le conseil municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité,

- **Désigne** les personnes ci-dessus pour représenter la commune de Lignol

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :
En mairie, le 08/04/2026

Le Maire
Laurent BOUKANDJA

MAIRIE DE LIGNOL
MORBIHAN

Le secrétaire de séance
Martine Le Bartz